

PARLONS... AFFAIRES!

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



UNE JOURNÉE DANS LA VIE D'UN EXAMINATEUR DE MARQUES DE COMMERCE

« La vie, c'est comme une boîte de chocolats. Tu ne sais jamais sur quoi tu vas tomber. »

- Phrase prononcée par Mme Gump dans le film « Forrest Gump »

À la fin de ma formation il y a plusieurs années, j'ai eu l'honneur, comme les autres stagiaires, de consulter les premiers volumes du registre des marques de commerce. Apparemment, ce pays a été fondé sur le commerce du tabac et du whisky. En examinant les marques de commerce aujourd'hui, on a une meilleure idée de la diversité et de l'importance de notre société et du commerce aujourd'hui, ainsi que des possibilités d'avenir de notre pays. Une page d'histoire est en train de s'écrire, et que pourrait-il y avoir de mieux?

Sur papier, la formulation de la principale partie de la description de travail d'un examinateur de marques de commerce ressemble un peu à ça : examiner des demandes d'enregistrement des marques de commerce afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux règles et règlement afférents à la Loi sur les marques de commerce. Plutôt ennuyeux!

En fait, je crois qu'examiner une pile de nouveaux dossiers, c'est comme ouvrir une boîte de chocolats. On ne sait jamais sur quoi on va tomber. Au cours d'une journée de travail normale, un examinateur effectue l'examen initial de nouveaux dossiers et s'occupe de la correspondance en cours ainsi que des appels téléphoniques se rapportant aux dossiers qu'il est en train de traiter. Parmi ses tâches, mentionnons par exemple la recherche dans la base de données de marques de commerce qui créent de la confusion, la correction de dossiers et la tenue de discussions avec des clients et des collègues concernant des exigences claires et nettes, des questions de droit ou le sens de mots ou d'expressions. Chaque jour, je peux voir défiler sur mon bureau des dossiers aussi variés que les personnes qui déposent une demande d'enregistrement pour de nouveaux produits pharmaceutiques, des capteurs électroniques, du matériel de forage pétrolier, des services d'assurance, du matériel de télécommunications, des ludiciels pleins

d'avenir, des produits électroniques de consommation, de la recherche scientifique en génomique, des services de restauration, des aliments pour animaux domestiques, des cosmétiques et même des engins spatiaux. Les marques peuvent être des mots drôles servant de marques, des dessins intéressants ou des marques si semblables à des marques déjà connues qu'elles doivent être examinées une seconde fois. Ma tâche consiste à m'assurer que la marque de commerce proposée ne va pas à l'encontre de la Loi et qu'elle n'est donc pas enregistrable parce qu'elle donne une description claire des marchandises et services, parce qu'elle est simplement constituée d'un nom de l'une des marchandises ou de l'un des services ou parce qu'elle est tellement semblable à une autre marque acceptée ou déposée qu'elle crée de la confusion. Je dois également m'assurer que la demande est en bonne et due forme. Dans les faits, je fais beaucoup de recherches sur Internet sur tout et n'importe quoi afin de satisfaire à ces exigences. Aujourd'hui, je peux faire des recherches sur les régions viticoles en Australie, sur de nouveaux médicaments anticancéreux en phase de développement ou sur de nouveaux noms de voitures à venir. Demain, je me documenterai peut-être sur les stations de radio par satellite.

Le plus grand défi auquel je suis confrontée, et sans doute la plus grande satisfaction que j'éprouve, provient des contacts que j'ai avec les personnes qui ont choisi de présenter eux-mêmes leurs demandes plutôt que de retenir les services d'un agent de marques de commerce. Dans certains cas, les demandeurs particuliers ne comprennent pas bien les procédures ou les exigences, et ont besoin d'aide et de renseignements supplémentaires pour réussir à remplir leur demande. Prenons l'exemple d'un demandeur qui avait créé un produit et qui a demandé à ce qu'il soit protégé par une marque de commerce. Il était tellement convaincu que son produit était une bonne idée et tellement inquiet que quelqu'un puisse le lui voler avant

PARLONS... AFFAIRES!

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



qu'il n'obtienne son enregistrement qu'il a fallu un échange de 20 questions-réponses entre lui et l'examineur pour essayer de déterminer en quoi consistait exactement le produit. Il arrive parfois qu'un demandeur fournisse des renseignements d'une façon telle que cela va en fait à l'encontre de la réglementation. Expliquer en quoi consiste une demande acceptable exige du tact, et avec un peu de chance, on arrive à trouver une solution satisfaisante au problème.

Comme pour la plupart des emplois, certaines journées de travail sont routinières, d'autres sont si exigeantes que j'en attrape mal à la tête mais, à la section de l'examen, je trouve que les journées ne sont jamais ennuyeuses. Les enregistrements effectués il y a plusieurs années pouvaient concerner des marchandises et des services tels que des machines à écrire, des disques, des aliments comme le fromage et la confiture, et des émissions radiophoniques. Aujourd'hui, elles viseront plus vraisemblablement des logiciels, des CD ROM, la fourniture de musique téléchargeable, des cappuccinos et des mets thaï à base de curry. Demain, ce pourrait tout à fait être un nouveau type de chocolat.

Joy Loubert